

## Le CESE adopte son projet d'avis sur le développement du monde rural

Le Conseil Economique Social et Environnemental a tenu, le jeudi 23 février 2017, sa soixante et onzième session ordinaire à Rabat, présidée par Monsieur Nizar Baraka.

A l'ordre du jour de cette session, l'adoption du projet d'avis et de rapport sur « Le développement du monde rural : défis et perspectives » ainsi que la présentation et la discussion du projet de rapport sur la conjoncture économique sociale et environnementale du Maroc au titre de l'année 2016.

## Le Conseil adopte à l'unanimité son rapport sur le monde rural

L'avis du Conseil souligne que, durant la dernière décennie, des avancées majeures ont été enregistrées dans le développement du monde rural, notamment en matière d'éducation, d'électrification, d'accès à l'eau, de désenclavement, d'équipements et d'amélioration de la valeur ajoutée agricole, particulièrement dans le cadre de l'INDH et du Plan Maroc Vert.

Cependant, l'impact des programmes et projets de développement en milieu rural demeure en deçà des attentes et des besoins des populations. L'analphabétisme des populations rurales, notamment des petites filles, est encore élevé et la pauvreté et la précarité sont principalement concentrées dans les zones rurales, notamment montagneuses et enclavées, où la faiblesse des infrastructures, de l'accès aux services et aux infrastructures économiques, sociales et éducatives persiste.

Au regard de ces multiples défis, le CESE recommande l'élaboration d'une véritable vision nationale du développement du monde rural, à moyen et long termes, avec comme pierre angulaire l'élaboration concertée d'une loi-cadre dans une première étape, qui définisse cette stratégie, pour établir, dans un second temps, un code rural.

Le CESE salue l'initiative de Sa Majesté le Roi de lancer un programme de lutte contre les disparités dans le milieu rural, doté de 55 milliards de dirhams, et appelle à l'accélération de sa mise en œuvre, tout en veillant à l'amélioration des infrastructures de bases et des services sociaux, économiques et culturels.

Le CESE considère que la mise en œuvre de la régionalisation avancée constitue une véritable opportunité de développement du monde rural, d'où l'importance d'activer la promulgation de la Charte de la déconcentration, et en priorité, le comité national de pilotage de la régionalisation avancée ; et d'établir des contrats programmes Etat-région pour le financement et l'exécution des plans régionaux de développement du monde rural.

Ce projet d'avis propose également une série de recommandations opérationnelles pour soutenir les activités économiques dans le monde rural, à savoir l'agriculture vivrière et bio, mais aussi les activités non agricoles, notamment l'écotourisme, l'artisanat, la pêche, les petites industries et les services, tout en assurant la préservation de l'environnement.

Le CESE appelle également à mener des actions à fort impact sur les populations (éducation, santé, accès à l'eau potable et à l'assainissement, vie culturelle et sportive ...), en ciblant les zones défavorisées et les populations vulnérables.

Enfin, le Conseil recommande d'activer la mise en œuvre des approches et des mécanismes de la démocratie participative afin d'améliorer le processus de concertation avec les populations du monde rural.

Cette Assemblée a également discuté la note de conjoncture qui servira de base à l'élaboration du rapport annuel du Conseil sur la situation économique sociale et environnementale du Maroc pour l'année 2016, conformément à l'article 10 de la loi organique régissant le Conseil Economique Social et Environnemental.